



Mairie
55 rue des Écoles
48220 Pont de Montvert – Sud Mont Lozère

COMPTE RENDU
DU
CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 17 juin 2024

L'an deux mille vingt-quatre et le dix-sept juin, l'assemblée régulièrement convoquée le 13 juin 2024, s'est réunie sous la présidence de Stéphane MAURIN

Sont présents : DELES Julie, Catherine BLACLARD, Matthias CORNEVAUX, François FOLCHER, Stephan MAURIN, Fabienne PUCHERAL MOLINES, Thibaud MALGOUYRES, Daniel MOLINES, Florence BOISSIER, Lucie BONICEL, Mathieu PUCHERAL, Sophie BOISSIER, Clara ARBOUSSET.

Représentés : Michèle BUISSON par François FOLCHER.

Excusés : Olivier MALACHANNE, Guillaume HARVOIS.

Secrétaire de séance : Christelle FOLCHER.

Adoption du dernier compte rendu : unanimité des membres présents.

Délibérations :

- Convention bipartite Mairie - Trait d'Union, pour l'entretien de leurs locaux : unanimité.
- SDEE : groupement de commande pour l'électricité.
- Intégration du compte Montfajon/Lichère dans les biens vacants et sans maître.
- Adhésion CAUE : montant de 150 € pour l'année.
- Étude ENEDIS pour le stade : renforcement du réseau électrique au stade.
- Subvention pour l'association des Lieutenants de louveterie : 2000 €

Présentation du projet de Finiels : un projet de lieu de résidence, de création et de partage. Le projet est mené par un groupement de personnes, dont une enseignante d'Université de Montpellier. Il se monterait dans l'ancien bâtiment de M. Jacky Gervais.
Ce projet pourrait bénéficier d'un financement européen.

Point sur les travaux :

PV 2024 : début des travaux sur le Masmin, le Tronc et l'Hermet.

Régie : enrobé à froid en cours.

Début du fauchage demain vers Masméjean.

Contrats verts : Voie communale de la Moline / le Clap / l'Hermet.

Puis le Viala, le Pré du Moulin et l'ancien écomusée.

Deux jeunes vont rejoindre l'équipe technique cet été : Lilian Chapelle et Islam Gayrbekov.

Nous allons faire l'**acquisition à l'euro symbolique du chemin d'accès à nos parcelles de Fonchaldette**. Nous avons d'ores et déjà réalisé des travaux d'entretien nécessaires à la sauvegarde de ce chemin.

L'affaire des bacs dégraisseurs : tous les commerçants qui proposent de la restauration ont l'obligation légale de poser des bacs dégraisseurs. Nous allons rédiger un courrier aux commerçants du village, car l'absence de bacs dans certains commerces met à mal notre système d'assainissement.

La Brousse : reprise de l'étude de faisabilité pour la création d'une station d'épuration à la Brousse.

Point sur l'organisation des permanences au bureau de vote.

Foyer logement : des travaux pour créer des paliers, enlever l'ascenseur et créer des branchements électriques autonomes pour chaque appartement seront réalisés au printemps 2025.

Ouverture de la boutique éphémère le 1^{er} juillet à la Grand'rue.

Centre de secours : préparation du projet d'aménagement du local définitif pour le véhicule reçu récemment.

La mairie : présentation des solutions de relogement de tous les services qui seront impactés par les travaux de la mairie / Maison du mont Lozère.

Point ressources humaines : nous avons recruté monsieur Pascal JAUSSAUD, pour remplacer Caroline FOURNEL, madame Cécile VIDAL, pour remplacer Florent MONTEBELLO.

Rappel des dates des réunions publiques :

18 juillet : Racoules à 17 h 30

24 juillet : l'Hermet à 17 h 30

7 août : l'Aubaret à 17 h 30

Prochain conseil municipal le 22 juillet 2024.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 23 heures 30 minutes.

La secrétaire de séance

Christelle Folcher



Le président de séance

Stéphan Maurin

